F.S.U.

Audience du 19 janvier :

Des avancées pour les AESH du 04



Le DASEN s'engage !

- Sur la mise en place d'une rencontre trimestrielle avec les AESH et d'un canal de communication simplifié pour les déléguées du personnel,
- Sur la possibilité de contacter directement la référente AESH,
- Sur la possibilité pour les AESH d'exprimer des souhaits d'affectation d'une année sur l'autre,
- Sur un maximum d'affectations dès le mois de juin,
- Sur une régulation de la communication des PIAL envers les AESH,
- Sur une meilleure communication sur les formations destinées aux AESH.

Ça bloque sur :

- La mise en œuvre de la CDIsation au bout de trois ans qui n'est toujours pas d'actualité,
- La création d'une brigade de remplacement AESH, qui correspond pourtant à un besoin réel sur le terrain,
- La limitation du suivi à trois enfants maximum par AESH. Pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des AESH, cette mesure est pourtant indispensable !
- La mise en œuvre d'une bonification liée à la pénibilité/fatigabilité de certains accompagnements.

La FSU continuera de porter ces revendications !

Le DASEN fera remonter les revendications suivantes :

- La demande de modification du décret sur les frais de déplacement, complètement inadapté au contexte local,
- L'ouverture de droits au chômage en cas de refus d'un nouveau CDD,
- L'exigence d'un véritable statut et d'une revalorisation salariale conséquente.
- De vraies primes REP pour les AESH !